

Rencontres

NI CLUB NI AGENCE + de 3400 annonces de P à P avec tél pour des rencontres sérieuses sur votre région. POINT RENCONTRES MAGAZINE Doc gratuite sous pli discret Tel : 0 800 02 88 02 (service & appel gratuits)



Annonces légales et officielles

Retrouvez toutes nos annonces légales sur sudouest.fr/annonces-legales, sudouest-marchespublics.com, avec le réseau

Avis administratifs et judiciaires

Enquêtes publiques



Pôle territorial Val de Garonne Guyenne Gascogne ENQUÊTE PUBLIQUE

relative à la révision générale du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) Val de Garonne Guyenne Gascogne du vendredi 28 novembre 2025 au mardi 6 janvier 2026

Par arrêté n° 01/2025 du 06 novembre 2025, le Président du Pôle territorial Val de Garonne Guyenne Gascogne a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de révision générale du Schéma de Cohérence Territoriale Val de Garonne Guyenne Gascogne du vendredi 28 novembre 2025 au mardi 6 janvier 2026 inclus. Le dossier d'enquête publique est disponible pendant toute la durée de l'enquête au siège du Pôle territorial Val de Garonne Guyenne Gascogne (place du Marché à Marmande), à la Maison de l'Habitat (35 rue Léopold Faye à Marmande), à la Mairie de Duras, à la Mairie de Miramont de Guyenne, à la Mairie de Tonneins et à la Mairie de Casteljaloux, aux jours et heures habituels d'ouverture. Le dossier d'enquête est constitué d'une notice d'enquête publique, d'une notice explicative du dossier de SCoT arrêté, du projet de SCoT composé comme suit : les pièces administratives (délibérations, bilan de la concertation), le Projet d'Aménagement Stratégique, le Document d'Orientations et d'Objectifs, les annexes comprenant le diagnostic (diagnostic, synthèse du diagnostic, guide des essences locales), les justifications et l'évaluation environnementale), le résumé non technique, la délibération tirant le bilan de la concertation et arrêtant le projet de révision générale du SCoT, les avis reçus, le mémoire en réponse, l'arrêté d'ouverture de l'enquête publique et l'avis d'enquête publique. Une version numérique du dossier d'enquête publique est également disponible, pendant toute la durée de l'enquête publique, sur la page internet : https://valdegaronne.fr/110-schema-de-coherence-territoriale.htm M. Jean KLOOS, commissaire enquêteur, recueillera les observations du public : - Vendredi 28 novembre de 9 h à 12 h à la Mairie de Duras - Vendredi 28 novembre de 14 h à 17 h à la Mairie de Miramont de Guyenne - Lundi 1^{er} décembre de 9 h à 12 h à la Maison de l'Habitat (35 rue Léopold Faye) à Marmande - Lundi 1^{er} décembre de 14 h à 17 h à la Mairie de Tonneins - Mercredi 10 décembre de 9 h à 12 h à la mairie de Tonneins - Mercredi 10 décembre de 14 h à 17 h à la mairie de Casteljaloux - Jeudi 18 décembre de 9 h à 12 h à la Mairie de Miramont de Guyenne - Jeudi 18 décembre de 14 h à 17 h à la Mairie de Duras - Mardi 6 janvier de 9 h à 12 h à la Mairie de Casteljaloux - Mardi 6 janvier de 14 h à 17 h à la Maison de l'Habitat (35 rue Léopold Faye) à Marmande Le public pourra adresser ses observations : - En s'adressant au commissaire enquêteur pendant les dix permanences organisées aux lieux et dates précités, - Sur les registres d'enquête présents à la Maison de l'Habitat (35 rue Léopold Faye à Marmande), à la Mairie de Duras, à la Mairie de Miramont de Guyenne, à la Mairie de Tonneins et à la Mairie de Casteljaloux, aux jours et heures habituels d'ouverture, du vendredi 28 novembre 2025 jusqu'au mardi 6 janvier 2026 inclus, - En les adressant entre vendredi 28 novembre 2025 à 9 h jusqu'au mardi 6 janvier 2026 à 17 h, - Par courrier au Pôle territorial Val de Garonne Guyenne Gascogne, à l'attention du Commissaire enquêteur, Maison du Développement, place du Marché 47200 Marmande, - Par mail à l'adresse suivante : poleterritorialv3g@valdegaronne.fr Des informations complémentaires peuvent être obtenues auprès de M. Jacques BILIRIT, président, 05.53.20.40.59, poleterritorialv3g@valdegaronne.fr A l'issue de l'enquête publique, le projet de révision générale du SCoT sera modifié pour tenir compte des observations du public et approuvé par le comité syndical. Le rapport du commissaire enquêteur sera tenu à la disposition du public, pendant un an, au siège du Pôle territorial Val de Garonne Guyenne Gascogne.



Commune de Marmande

ENQUÊTE PUBLIQUE

relative à la révision générale du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Par arrêté UR/SOL 210/2025 en date du 3/11/2025, le Maire de Marmande a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de révision du PLU. Ce dossier est consultable en mairie et sur le site internet de la ville. Cette enquête se déroulera à la mairie de Marmande du 28/11/2025 au 6/01/2026 inclus aux jours et heures habituels d'ouverture au public du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30 (fermé le jeudi après-midi). Mme Christine DOYEN a été désignée en qualité de commissaire enquêteur par le Tribunal Administratif de Bordeaux. Elle se tiendra à disposition du public, les jours suivants : - le 28 novembre 2025 de 8 h à 12 h, - le 10 décembre 2025 de 13 h 30 à 17 h 30, - le 15 décembre 2025 de 8 h à 12 h, - le 6 janvier 2026 de 13 h 30 à 17 h 30. Pendant la durée de l'enquête, les observations du public pourront être consignées sur le registre d'enquête papier déposé en mairie ou par mail envoyé à urbanisme2@mairie-marmande.fr ou via le registre dématérialisé sur le site de la ville ou par voie postale à Mairie de Marmande, Mme le commissaire enquêteur, Place Clemenceau, 47200 Marmande. Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur pourront être consultés, pendant 1 an, à la mairie à l'issue de l'enquête.

Le Maire Joël HOCQUELET.



Préfecture du Lot-et-Garonne

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

parcellaire, concernant le projet d'aménagement d'une esplanade publique végétalisée, au 7 rue Léon Jouhaux, sur le territoire de la commune de Fumel

Une enquête publique est ouverte sur la commune de Fumel du 10 novembre 2025 à 09h00 au 26 novembre 2025 à 17 h 00. Elle porte sur l'enquête parcellaire, concernant le projet d'aménagement d'une esplanade publique végétalisée, au 7 rue Léon Jouhaux, sur le territoire de la commune de Fumel. Les pièces du dossier, ainsi qu'un registre d'enquête, seront déposés en mairie de Fumel, pendant 16 jours, du 10 novembre 2025 à 09 h 00 au 26 novembre 2025 à 17 h 00, où chacun pourra en prendre connaissance, aux jours et heures d'ouverture habituels des bureaux, et consigner ses observations sur le registre à feuillets non mobiles coté et paraphé par le commissaire enquêteur ouvert à cet effet. Celles-ci pourront également, pendant la même période, être adressées par correspondance, et y parvenir pendant la durée de l'enquête, au commissaire enquêteur à l'adresse suivante : Mme Gilberte GIMBERT, Commissaire Enquêteur, mairie de Fumel, 1 place du Château, 47500 Fumel. Les courriers et documents transmis seront annexés dès leur réception au registre d'enquête et tenus à la disposition du public. Toute observation, tout courrier, document réceptionné avant ou après la clôture de la présente enquête ne pourra être pris en considération. Le dossier d'enquête publique est mis en ligne sur le site Internet des services de l'État en Lot-et-Garonne www.lot-et-garonne.gouv.fr pendant toute la durée de l'enquête. Il est également consultable pendant la même période sur un poste informatique à la préfecture, aux jours et heures d'ouverture de celle-ci. Les observations éventuelles pourront être adressées par voie électronique à l'adresse suivante : pref-enquete-publique@lot-et-garonne.gouv.fr à l'attention du commissaire enquêteur. Dans ce dernier cas, les messages seront imprimés et annexés au registre. Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public : Mairie de Fumel : Le 26 novembre de 15 h 00 à 17 h 00. Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public pendant une durée d'un an à la préfecture de Lot et Garonne, à la mairie de Fumel ainsi que sur le site Internet des services de l'État en Lot-et-Garonne. À l'issue de l'enquête, la décision susceptible d'intervenir est un arrêté de cessibilité pris par le préfet de Lot-et-Garonne. Les demandes de renseignement concernant ce dossier sont à adresser à : Service Urbanisme, mairie de Fumel, 1 place du château, 47500 Fumel.

Sud Ouest marchés publics

Entreprises, inscrivez-vous aux alertes automatiques

Tous les marchés du Sud-Ouest 100 % gratuit sur sud-ouest-marchespublics.com

Un service des quotidiens du Groupe Sud Ouest



Hommages et souvenirs Celebrads

Consultez, publiez un avis de décès sur carnet.sudouest.fr Service client : 05 35 31 29 37

Cérémonies du jour

CASTELJALOUX

Mme SOJKA Jeannine, à 10 heures

CASTELMORON-SUR-LOT

M. LACOMBE Khristian, en l'église, à 14 h 30

MONCLAR

Mme PECONDOM Barbara Joséphine, en l'église Saint Clair, à 15 heures

MONTUSSAN

Mme FARINA Rose-Marie, au crématorium Montussan, à 10 h 15

TOMBEBŒUF

Mme VERCROYCE Paulette, en l'église, à 10 h 30

Avis d'obsèques

337196

MONTIGNAC-TOUPINERIE - SEYCHES

Mme Nadine SCHLATTER, son épouse
Mme Marie-Hélène SCHLATTER
M. et Mme Christophe et Sandrine SCHLATTER
M. Laurent SCHLATTER et Manuella, sa compagne
ses enfants
Hugo, Thomas, Valentin, Gabriel, Luna et Ewen
ses petits-enfants
son frère et ses sœurs
ses beaux-frères et ses belles-sœurs
ses neveux et ses nièces
parents et amis

ont la tristesse de vous faire part du décès de

M. Jean-Pierre SCHLATTER

survenu à l'âge de 75 ans

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 13 novembre 2025 à 14 h 30 en l'église de Seyches suivie de la crémation au crématorium de Tonneins. Les visites se feront au funérarium de Miramont de Guyenne chez M. Fayolles
Pas de plaques

PF Fayolles-Dupouy, funérarium
Miramont, 05.53.93.38.07
Eymet, 05.53.27.23.80
Duras, 05.53.93.89.44.

337176

MARMANDE - MONTPOUILLAN

M. Jean-Claude GREGO, son époux ;
Valérie, Marie-Laure, ses filles ;
Germinal et Ophélie,
Kévin et Laura,
Yann et Patricia,
Laura et Julien,
Rose, Mathéo, Joelvanny,
ses petits-enfants ;
Eddy, Wally, Maylon, ses arrière-petits-fils ;
Mireille et André JOLLY, sa sœur et son beau-frère ;
parents et amis

ont la tristesse de vous faire part du décès de

Mme Annie GREGO
née CLET,

survenu à l'âge de 74 ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 14 novembre 2025 à 10 heures en l'église de Montpouillan, suivie de l'inhumation au cimetière. Les visites se font à l'espace funéraire à Marmande de 9 heures à 18 heures. Un registre sera à disposition. Cet avis tient lieu de faire-part.

PF Bèze et d'Amico, chambre funéraire,
Marmande, 06.11.66.69.75 | 05.53.84.34.40.
Casteljaloux, tél. 05.53.83.78.82.

Publiez un avis de décès

73 / 7 - 24 H / 24
SIMPLE, RAPIDE
& EFFICACE

Publiez dans le journal et sur notre site internet. Rendez-vous à la rubrique avis de décès de sudouest.fr
Devis gratuits & paiement sécurisé par CB. Vous êtes guidés dans votre texte jusqu'à la finalisation de la commande.

Celebrads
une marque de SUD OUEST